

Jour de séance 45

le mardi 25 mars 2014

13 h

Prière.

M. Killen, du Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé, présente le deuxième rapport du comité, dont voici le texte :

le 25 mars 2014

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président,

Le Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé demande à présenter son deuxième rapport de la session.

Le comité se réunit le 25 mars 2014 à la Chambre du Conseil législatif et étudie les projets de loi suivants, dont il recommande à la Chambre l'adoption sans amendement :

- 40, *Loi modifiant la Loi sur les infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés* ;
- 43, *Loi concernant l'Ordre des pharmaciens du Nouveau-Brunswick* ;
- 44, *Loi modifiant la Loi constituant en société l'Association de cosmétologie du Nouveau-Brunswick*.

Le comité demande à présenter un autre rapport.

Je propose, appuyé par la députée de Petitcodiac, que le rapport soit adopté par la Chambre.

Le président du comité,
(signature)
Carl Killen, député

La motion d'adoption du rapport du comité, mise aux voix, est adoptée.

La séance, suspendue à 14 h 18, reprend à 14 h 27. Le président de la Chambre est au fauteuil.

Après les questions orales, M. Fraser invoque le Règlement ; il soutient que le premier ministre a qualifié le chef de l'opposition de « personnage de caricature » et que l'hon. M. Leonard a accusé M. Doucet de propager de « faux renseignements ». Le président annonce à la Chambre qu'il examinera le hansard et fera part de ses conclusions si nécessaire.

M. Collins donne avis de motion 45 portant que, le jeudi 3 avril 2014, appuyé par M. Doucet, il proposera

qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents — y compris la correspondance —, quel que soit le support, ayant trait aux traitements et aux frais, notamment les frais de location de locaux, de déplacement, de personnel et ainsi de suite, des membres du personnel d'Éducation internationale atlantique — EIA — depuis le 1^{er} avril 2010, ainsi qu'une liste des nominations à EIA et des employés depuis la même date.

La séance, suspendue à 15 h 2, reprend à 15 h 19. Le président de la Chambre est au fauteuil.

L'hon. P. Robichaud, leader parlementaire du gouvernement, annonce que l'intention du gouvernement est que la Chambre, après la deuxième lecture du projet de loi 50, se forme en Comité des subsides pour étudier les prévisions budgétaires du ministère de la Sécurité publique et celles du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail.

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 50, *Loi sur l'aide juridique*, il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 50 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 50, *Loi sur l'aide juridique*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, se forme en Comité des subsides, sous la présidence de M. C. Landry.

La séance, suspendue à 17 h 12, reprend à 19 h sous la présidence de M. Bonenfant.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre reprend la présidence de séance. M. Bonenfant, président suppléant du comité, demande au président de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et fait rapport que le comité a accompli une partie du travail au sujet des questions dont il a été saisi, a adopté plusieurs crédits et demande à siéger de nouveau.

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.2 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie ; la motion est adoptée.

Voici les crédits dont il est fait rapport :

BUDGET PRINCIPAL, 2014-2015
COMPTE ORDINAIRE

	Votés (\$)
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE, DE LA FORMATION ET DU TRAVAIL	
Services généraux	5 727 000
Bibliothèques publiques du N-B	14 914 000
Éducation postsecondaire	165 272 000
Apprentissage pour adultes	10 157 000
Travail et planifications	5 302 000
Développement de l'emploi	13 754 000
Entente Canada - Nouveau-Brunswick sur le marché du travail	11 364 000
Développement du marché du travail	89 151 000
Croissance démographique	3 298 000
Moins : crédits législatifs	53 000
Moins : recettes réservées	26 558 000
Votés	292 328 000

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE, DE LA FORMATION ET DU TRAVAIL	
Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes	274 873 000
MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE	
Services généraux et planification	4 395 000
Sécurité publique et services correctionnels	123 894 000
Services de sécurité	17 179 000
Moins : crédits législatifs	53 000
Moins : recettes réservées	5 191 000
Votés	140 224 000
GOUVERNEMENT GÉNÉRAL	
Commission du travail et de l'emploi	621 000
Commission de police du Nouveau-Brunswick	360 000

COMPTE DE CAPITAL

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE, DE LA FORMATION ET DU TRAVAIL	
Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes	
Programme d'entretien reporté	2 000 000

PRÊTS ET AVANCES

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE, DE LA FORMATION ET DU TRAVAIL	
Avances de prêts aux étudiants	62 900 000

FONDS DE ROULEMENT SOLDES MAXIMAUX

AVANCES DE FONDS DE ROULEMENT	
Travail sécuritaire NB	
- Finances	360 000
- Éducation et Développement de la petite enfance	160 000

- Santé	515 000
- Éducation postsecondaire, Formation et Travail .	30 000
Votés	1 065 000

AVANCES DE PETITE CAISSE

Éducation postsecondaire, Formation et Travail	20 000
Sécurité publique	25 000

STOCKS

Éducation postsecondaire, Formation et Travail	200 000
Sécurité publique	500 000

La Chambre adopte ces crédits.

La séance est levée à 21 h 3.